

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Association On a eu not' dose !

En date du samedi 15 mars 2025 de 17h à 19h
Ferme du Château, Lieu-Dit Friedrischfeld 67 350 BUSWILLER

Les membres de l'association On a eu not' dose se sont réunis à l'occasion de leur première assemblée générale ordinaire, le samedi 15 mars de 17h à 19h30 à la Ferme du Château, Lieu-Dit Friedrischfeld 67 350 Buswiller (67).

Conformément aux statuts de l'association, les membres adhérents 2024 et 2025, ont reçu une convocation avec l'ordre du jour, au moins 8 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale répond aux conditions du quorum telles qu'indiquées dans ses statuts : *au moins la moitié des membres présents ou représentés. Au 15 mars 2025, l'association compte **60** adhérents, **30** votants présents lors de l'Assemblée Générales, et **9** votants représentés par procuration.

PIECES JOINTES

- ❖ Liste d'émargement
- ❖ Les procurations
- ❖ Power Point de Présentation

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue de la Présidente de l'association,
- Présentation de l'association, des membres et de nos objectifs,
- Bilan 2024 (avril à décembre),
- Présentation et approbation des comptes de l'association 2024 (avril à décembre) par le Trésorier et l'Assesseur de l'association,
- Objectifs et actions prévues sur l'année 2025,
- Présentation vote du budget prévisionnel 2025,
- Prise de paroles :
 - Julia Walter, victime d'effets indésirables post injection Covid, membre du CA de l'association AAVIC TEAM et Porte-Parole de notre association,
 - Marc Heinrich, membre du CA du Syndicat Liberté Santé, soignant bénévole pour Solidekla et membre du CA de l'association,
 - David GUYON en représentation de Maître Nancy RISACHER (excusée pour raison familiale) et du cabinet d'avocat RISACHER GUYON associés, partenaire de l'association sur la thématique d'accès aux droits et d'aide aux victimes,
 - Mathieu DUBOIS, Président de l'association AAVIC TEAM.
- Questions diverses

L'Assemblée Générale désigne Cynthia THEVENOT, Présidente de l'association en qualité de présidente de séance et Christian LIGOUT en qualité de secrétaire de séance.

La séance débute à 17h20.

Délibération 1

Le Trésorier de l'association présente des comptes clos, avec un compte de résultat à **5 797,02 €**

L'assesseur atteste avoir vérifié et validé les comptes présentés. L'Assemblée Générale reconnaît et accepte les comptes de l'association pour l'exercice clos.

L'Assemblée Générale reconnaît que le résultat de l'exercice indique un bénéfice de **901,71€**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne le quitus aux administrateurs de l'association de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Suite à cette présentation, l'Assemblée Générale décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération 2

La Présidente de l'association présente le budget prévisionnel sur l'année à venir, estimé à hauteur de **8 751,71€**.

L'Assemblée générale décide que l'excédent de de l'exercice clos fera l'objet d'un report à nouveau sur l'année en cours, 2025.

L'Assemblée Générale décide d'adopter cette résolution à l'unanimité des membres présents et représentés.

La séance se clôture à 19h20.

Fait à Buswiller, le 15 mars 2025,

Présidente de séance

Secrétaire de séance